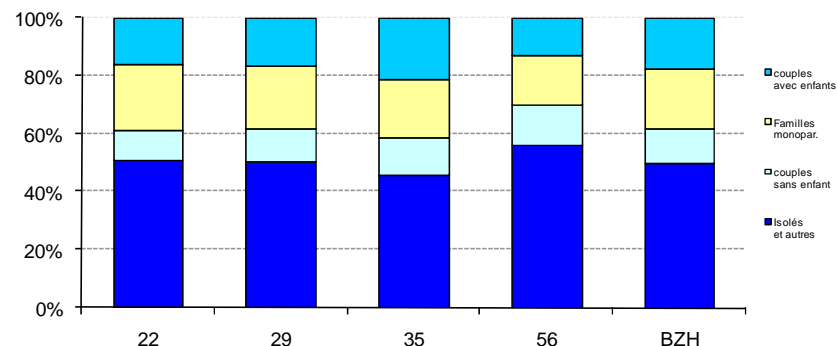


## Une particularité bretonne : 50% des locataires sont des personnes seules

→ Depuis 1997 on note une tendance à l'augmentation des **personnes seules**. Leur **proportion, nettement supérieure au taux national de seulement 36%, augmente encore en 2009 pour atteindre 50%**.

... avec des différences significatives entre les départements : 56% de personnes seules dans le Morbihan contre 45% en Ile-et-Vilaine.



→ On observe par ailleurs une **stabilisation des familles monoparentales**, dont le nombre a cependant augmenté de 3.3 points sur les 12 dernières années. Elles représentent 21% des ménages contre 19% au niveau national.

→ La part des couples avec enfants a baissé (-6.4 points depuis 1997), de même que celle des couples sans enfants (-1.5 points).

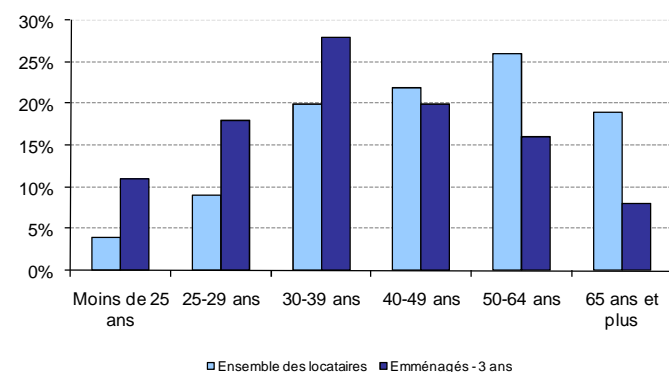
→ Le nombre moyen d'occupants par logement diminue : 2.13 en 2009 contre 2.18 en 2006 et 2.21 en 2003.

	Ensemble des locataires				
	1997	2000	2003	2006	2009
Personne seule et autres cas	44,9%	44,7%	46,0%	46,2%	49,6%
couple sans enfant	13,7%	13,1%	12,6%	11,7%	12,2%
Famille monoparentale	17,3%	18,4%	19,6%	21,2%	20,6%
couple avec enfants	24,0%	23,8%	21,8%	20,8%	17,6%

Au niveau des **emménagés récents**, on remarque une part moins importante de personnes seules (44 % contre 50 % pour l'ensemble des locataires) et une proportion de familles monoparentales plus forte que pour l'ensemble des locataires (24 % contre 21 %).

## La part des ménages les plus jeunes se réduit

Même si le vieillissement des locataires est moins sensible qu'au niveau national, on note cependant une **réduction de la part des ménages les plus jeunes dans le parc social** : 19% des locataires ont plus de 65 ans (contre 21 % au niveau national) et seulement 13 % moins de 30 ans (contre 10% au niveau national). La part des moins de 30 ans a ainsi diminué de plus de 4 points entre 2003 et 2009.



Les **nouveaux locataires** sont beaucoup plus jeunes : 77% ont moins de 50 ans et 29% moins de 30 ans (contre 28% au niveau national).



ARO Habitat Bretagne - 39, rue Jules Lallemand - 35000 Rennes  
Tél.: 02 99 35 02 75 - www.arohabitat-bretagne.org

# Occupation du parc

L'enquête triennale sur l'Occupation du Parc Social (OPS) permet de connaître de façon précise le profil des locataires du parc Hlm et de mesurer les grandes tendances de l'évolution du peuplement.

L'ARO Habitat Bretagne a réalisé une synthèse des résultats de l'enquête effectuée en 2009 par les bailleurs bretons et les a comparés aux indicateurs nationaux.

Sont présentées dans ce document les principales données, au niveau régional et départemental, sur l'occupation du parc (ensemble des locataires et nouveaux emménagés), ainsi qu'une mise en perspective avec les 4 enquêtes précédentes et avec les grandes tendances nationales.

Ces données sont essentielles pour comprendre qui nous logeons, qui nous logerons demain et comment s'adapter à l'évolution des besoins.



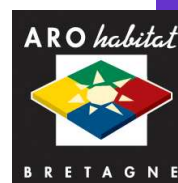
## L'occupation du parc social breton : les grandes tendances

Les **3/4 des locataires** ont des **revenus inférieurs à 60% des plafonds**, et les ressources des nouveaux locataires sont encore plus faibles. Cette précarisation est plus marquée dans les ZUS.

Une particularité bretonne : **50%** des locataires du parc Hlm **sont des personnes seules**.

Le nombre des **familles monoparentales** se stabilise : elles représentent **21%** des ménages.

Le vieillissement s'accroît : le nombre des moins de 30 ans a diminué de 4 points en 6 ans.



# ARO Habitat

# Le parc Hlm breton se paupérise

# Occupation du parc

## Les 3/4 des locataires du parc social breton ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds

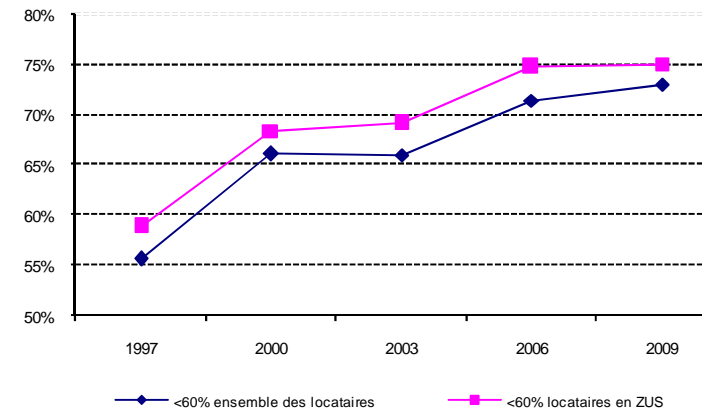
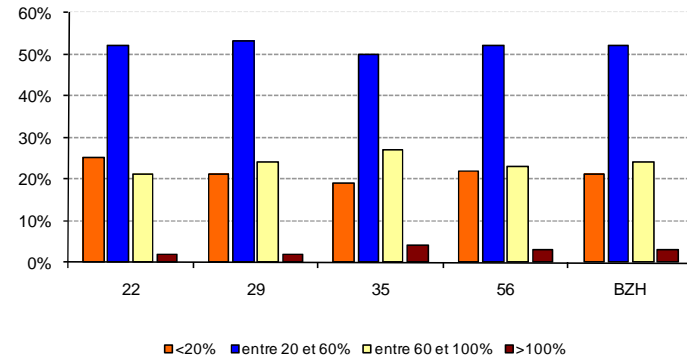
→ 73% des locataires (contre 66% au niveau national) ont des revenus inférieurs à 60% du plafond d'attribution des logements locatifs sociaux, soit environ 1000€ / mois pour une personne seule et 1400€ pour un couple sans enfant. La situation s'aggrave : en 2006 71% des locataires avaient des ressources inférieures à 60% des plafonds, et en 2003 ils n'étaient que 66%.

*La faiblesse relative de l'offre de logements sociaux en Bretagne (10% des résidences principales contre 16% au niveau national) explique en partie qu'elle se concentre sur les ménages les plus démunis.*

→ **1 locataire sur 5 dispose de revenus inférieurs à 20% des plafonds.** Cette proportion n'a pas évolué depuis 2003.

*A l'inverse seulement 3% des locataires dépassent les plafonds et seuls 1% sont au-delà de 120% des plafonds.*

→ Le parc Hlm des Côtes d'Armor enregistre le plus fort pourcentage de locataires avec de faibles revenus : 1 locataire sur 4 a des ressources inférieures à 20%.

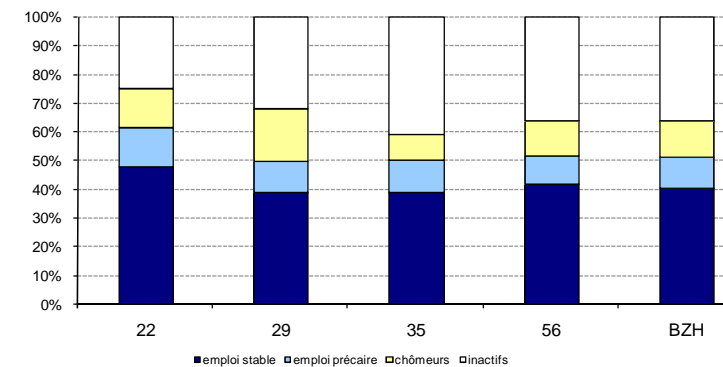


Sur les 12 dernières années, les locataires dont les revenus sont inférieurs à 60% des plafonds ont augmenté de 30% sur l'ensemble du parc et de 27% dans les ZUS.

*Cette analyse doit être nuancée dans la mesure où les plafonds de ressources ont été indexés sur le SMIC jusqu'en 2009 et ont augmenté pendant cette période plus vite que les revenus des ménages. Depuis la loi MOLLE (mars 2009) les plafonds ont été minorés de 10% et sont désormais révisés en tenant compte de l'IRL.*

## La situation des locataires par rapport à l'emploi se dégrade

### 63% des locataires actifs ont un emploi stable



→ 63% des locataires actifs ont un emploi stable, soit une dégradation de 3 points depuis 2006, et 17% ont un emploi précaire (niveau similaire en 2006, 19% en 2003 et 14% au niveau national).

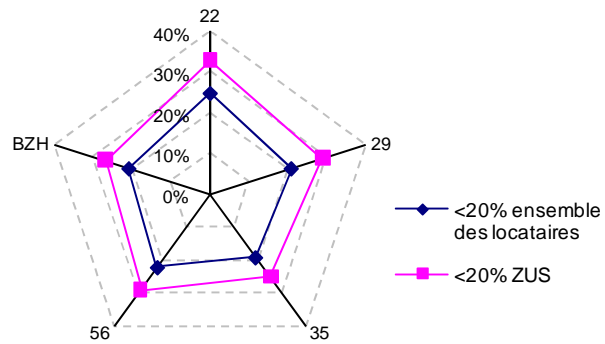
→ Le nombre de chômeurs atteint 20% des actifs (+ 3 points par rapport à 2006).

→ Comme en 2006, le département du Finistère enregistre le plus fort taux de chômage (près de 27% des actifs).

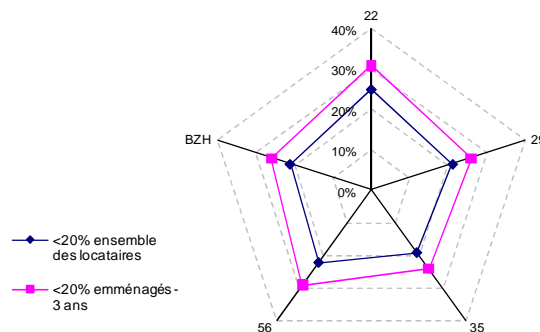
### Des locataires avec des situations plus précaires dans les ZUS

→ 75% des locataires des ZUS ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds et 27% ont des revenus inférieurs à 20% des plafonds.

→ Dans les Côtes d'Armor, 33% des locataires en ZUS disposent de revenus inférieurs à 20% des plafonds (soit 6 points de plus que la moyenne régionale).

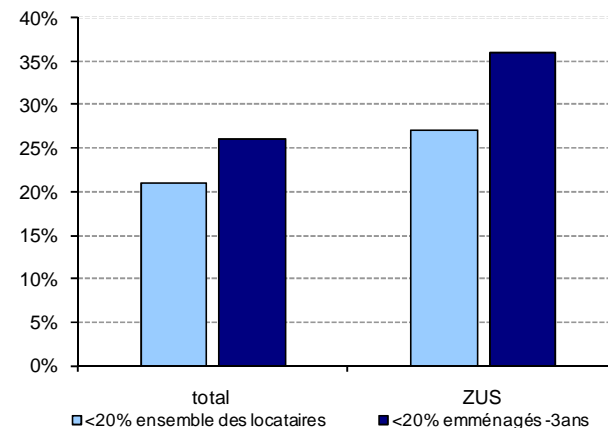


### Des nouveaux locataires (emménagés depuis moins de 3 ans) aux ressources plus faibles : les ressources d'un locataire sur 4 sont inférieures à 20% des plafonds ...



→ La population du parc social se paupérise : 76% (contre 73% au niveau national) des emménagés depuis moins de 3 ans ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds et 26% dispose de revenus inférieurs à 20% des plafonds.

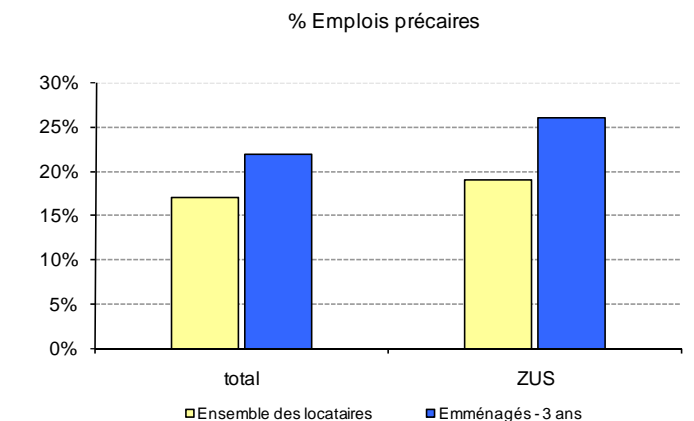
→ Dans les Côtes d'Armor : 31% des nouveaux locataires ont des revenus inférieurs à 20% des plafonds.



### ... et les emplois précaires sont plus nombreux chez les emménagés depuis moins de 3 ans

→ Au niveau régional : 22% des nouveaux locataires actifs ont un emploi précaire (contre 17% pour l'ensemble des locataires).

... et dans les ZUS c'est 26% des nouveaux locataires actifs qui ont un emploi précaire et le taux de chômage atteint 22%



### ... et cette tendance est encore plus marquée dans les ZUS

→ Dans les ZUS, 84% des nouveaux entrants ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds.

→ 36% ont des revenus inférieurs à 20% contre 27% pour les locataires en place.